



**Personnel actif et retraité
Du Conseil Général
De Loir et Cher**

Compte rendu de la commission de suivi DDST du 12/11/2024.

Durée 1h45

Présents:

pour la **CGT**: Julie Sourdillon, Nadège Forgeot , Caroline Picouré

Syndicats CFDT, CFE-CGC

Les élues: Madame Lhéritier 1ere vice présidente , Madame Doucet vice présidente, Mme Gibotteau vice présidente

Pour l'administration: Monsieur Cadoret DGAS, Madame Maillier directrice DDST, Madame Wolman

DRH, Madame Thorrand DGA loir et cher Innovant, Madame Olliveau Typhaine Mission dialogue social, Madame Tetta directrice Innovation qualité de service.

Cette commission de suivi fait suite à celle du 14 juin 2024.

CGT: Pour nous, la fonction initiale de cette commission de suivi était de faire remonter les préoccupations des agents afin de faire des ajustements.

Le rythme de cette commission a été soutenu. Elle relevait plus d'un point d'étape que d'un échange. Le déroulé a permis de poser certaines questions complémentaires aux points envoyés au préalable mais l'expression y reste cadrée en termes de temps. L'administration a le monopole de la parole.

Voici les points que nous avons transmis au préalable à l'administration :

- **Depuis Mars 2024, nous demandons à chaque commission de suivi la revalorisation de l'IFSE pour les chargés d'accueil dans les SAEO.**

L'administration propose 50,48 euros brut mensuel supplémentaires

Pour un agent adjoint administratif C1 : l'IFSE sera de 5478 euros

Pour un agent adjoint administratif C2 : l'IFSE sera de 5778 euros

Pour un agent adjoint administratif C3 : l'IFSE sera de 6078 euros

Pour un agent rédacteur : l'IFSE sera de 6378 euros

CGT: Notre revendication de reconnaissance des compétences des chargés d'accueil des SAEO par une revalorisation de l'IFSE a été entendue par l'administration et Madame Lhéritier.

Cette avancée est une première étape. Les futures formations des agents devraient nous permettre de justifier une nouvelle revalorisation!

Nous allons demander à mettre à l'ordre du jour du prochain CST cette proposition avec un effet rétroactif à mars 2024.

- **Où en est la mise en place du primo- accueil ?** : l'agrément pour le recrutement de jeunes en service civique a été accordé le 8 novembre. Du retard a été pris dans la mise en place de ce recrutement annoncé initialement pour octobre 2024. Le poste de chargé d'accueil déjà en place à la MDS de Blois sera renouvelé jusqu'au 31 mars 2025.

L'objectif est de recruter 3 services civiques pour la DDST et 1 pour la Maison De l'Autonomie. L'administration espère idéalement faire paraître les annonces de missions de service civique avant la fin de l'année pour une mise en place avant fin mars 2025.

Le service civique sera a minima formé sur l'orientation et le numérique. L'administration insiste sur le fait que ces missions de service civique ne sont pas des chargés d'accueil sociaux.

CGT: Nous avons à nouveau insisté sur les conditions d'accueil du public: attente à l'extérieur quelque soit les conditions climatiques, absence d'accueil physique et impacts négatifs sur les entretiens. L'administration reste impassible. Comment considère t-elle l'accueil du service public?

- **Amélioration de la transversalité inter-services** : nous avons questionné le manque de fluidité des liens entre les services. Il nous a été répondu que les cadres participent à des séminaires pour travailler sur cette question, expérimentent divers outils pour optimiser le partage d'informations. Les services projets auront plus de liberté pour convier d'autres services lorsqu'ils rencontrent des partenaires.

CGT: Tout ça reste très théorique, mais il ne se passe pas grand-chose sur le terrain. Les directions restent très cloisonnées. Nous demandons l'activation concrète sur toutes les strates de l'organisation.

- **Ceci nous a amené à questionner la définition des rôles des chefs de service et des experts :**

La Directrice DDST a présenté l'ensemble des mesures proposées aux cadres:

- travaux effectués lors des séminaires des cadres, rédaction des projets de service, formations des experts au 2ème semestre 2025.
- Sept coachings pour des chefs de service et des experts sont en cours actuellement. L'administration convient de la nécessité d'un accompagnement des agents issus du terrain pour les aider à remplir leurs nouvelles fonctions de cadres.

CGT: Nous avons mis en avant la nécessité que les chefs de service et les experts soient disponibles et à l'écoute des équipes pour les sécuriser.

Cette posture fonctionne déjà dans certains services. Le portage des missions et des projets par les chefs de service est une condition indispensable à la dynamique des équipes, auprès du public et des partenaires.

- **Point sur les conditions de travail des agents :**

Isolement des agents

La direction a pu constater l'isolement de certains professionnels. Il sera traité avec les outils suivants: le questionnaire "Qualité de Vie et des Conditions de Travail" de la DIQS, les projets de service, l'intervention du service prévention et une nouvelle évaluation des charges de travail.

CGT: Cela ne résout pas l'isolement géographique dont souffrent beaucoup d'agents.

-Locaux des MDS

La directrice DDST a donné différents exemples de situations sur les sites de Selles S/Cher, Romorantin, et Mer.

L'enveloppe prévue pour le projet de territorialisation d'un montant de 5 millions d'euros est maintenue et décalée jusqu'en 2028.

CGT: Il n'y a toujours pas de locaux pérennes sur un grand nombre de sites. La situation reste insatisfaisante et a des conséquences négatives tant sur les conditions de travail que sur la transversalité inter directions.

Lisibilité de la territorialisation auprès des partenaires :

Selon l'administration, les partenaires connaissent le numéro unique. Il ne s'agit pas donc d'un manque de lisibilité, mais de besoin de définition des champs d'intervention de chacun.

CGT: Nous n'avons pas la même vision. La plupart des partenaires rencontrés dans l'exercice de nos fonctions expriment un besoin plus large: comment nous contacter, qui contacter et qui fait quoi? Un effort de communication reste à faire.

Au niveau de la logistique, l'administration n'apporte aucune proposition d'amélioration.

La direction propose une nouvelle échéance de commission de suivi en juin 2025 .